



ECOLE SAINT DOMINIQUE
9 rue Emile DESCHAMPS
18000 BOURGES
Tel : 02 48 23 16 31
ecolessaintdominiquedebourges@esbc.fr

Bourges le 06 juillet 2020

Chers parents,

Les vacances approchent et vos enfants vont pouvoir se reposer, voici le courrier de rentrée vous permettant de vous organiser.

ATTENTION ! Nous décalons la rentrée pour prendre deux jours de pré-rentrée avec le collège. La rentrée est fixée le MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 :

à 8h30 pour les élèves de primaire et à 9h00 pour ceux de maternelle. L'école sera ouverte à 7h30. Les listes des classes seront affichées.

Les classes seront réparties comme suit :

- 1 jardin d'enfants
- 1 PS
- 1 PS/MS
- 2 MS/GS
- 1 GS
- 2 CP
- 4 CE1/ CE2
- 4 CM1/CM2
- 1 ULIS

LES CLASSES A DOUBLE NIVEAU, une explication :

L'année prochaine, le choix a été fait de constituer principalement des classes à double niveau. Vous m'avez tous entendu vous dire en rendez-vous d'inscription qu'aujourd'hui, les classes à simple niveau n'existent pas. S'il y a bien un rattachement administratif lié à l'âge des enfants, il n'est en aucun cas vecteur d'un niveau uniforme. Les rythmes des élèves sont variés et irréguliers chez chacun d'eux. C'est pour cela que nous couplons des temps de leçons collectives et des temps de travail individuels ou de groupes (ateliers, plans de travail ...)

C'est notre expérience quotidienne, la structure de la classe ne changera pas notre habitude mais permet à tous les élèves d'avoir des propositions ajustées en français et mathématiques. Pour l'équipe, cela facilitera la mutualisation dans la conception du parcours de l'élève, ainsi que du matériel de manipulation ou de travail individualisé. La progressivité des apprentissages est conçue sur un cycle de 3 ans.

Cette année, vous avez remarqué que l'application 'je valide' nous a déjà permis la mise en place d'une prise en compte positive et individuelle des compétences acquises tout au long du cycle. Vous avez bien constaté les progrès de vos enfants. Ce principe d'évaluation est en cohérence avec nos choix de classe et pousse chacun à avancer.

Je regrette des discours un peu à la mode, dans une presse de médiocre qualité qui vante des classes à effectif réduit et aux cours uniformisés. L'école Saint Dominique est la preuve que ces arguments sont davantage idéologiques que professionnels, nous ne singeons pas la réussite de nos élèves, elle est réelle. A ce titre, je remercie nos familles qui valorisent l'école, les enseignants et le personnel qui ont à cœur de réfléchir et d'ajuster leur pratique pour que chaque enfant expérimente son excellence.

CLASSE EUROPEENNE SUR PAUSE MERIDIENNE : à 11h45 ou 12h30 tous les jours (la répartition peut légèrement varier en fonction des enfants inscrits)

Classes de CP/CE1 avec Michelle WELLS

Classes de CE2/ CM1 avec Sandrine NOE

Classes de CM1/CM2 avec Jennifer MALHERBE

Les cours commenceront lundi 7 septembre

HORAIRES de CLASSE : **Matin : 8h 30 – 11h 45**
 Après-midi : 13h 30- 16h 30
 L'école ouvre à 7h30 et ferme à 18h45.

POUR LES NOUVEAUX ELEVES qui ont déjà été scolarisés, veuillez fournir un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école que vous quittez, ainsi que le dossier scolaire de votre enfant

L'école comprend deux porches :

- une entrée au 9, rue Emile DESCHAMPS à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2.
 - une entrée au 32, rue des ARENES à destination des élèves de maternelle, CP et CE1.
- ATTENTION ! A 11h45 seul le porche rue des Arènes est ouvert, ainsi qu'à 13h15.**
Les enfants non récupérés à 12h15 sont emmenés au réfectoire.

Les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire peuvent passer rue des Arènes.

ENTREE DES FAMILLES : Pour permettre aux élèves de Petite Section d'apprendre à quitter leurs parents, ces derniers pourront rentrer dans les salles de classe jusqu'à la Toussaint. Ensuite, la dépose des enfants s'effectuera à l'entrée de la classe.

Il est demandé aux familles de NE PAS STATIONNER DANS LES COURS, zones de jeux des enfants mais d'emprunter les allées marquées au sol.

ETUDE ET GARDERIE : Elles sont possibles tous les jours de 17 h à 18 h45. **(Dernière limite 18h45) Merci de respecter cet horaire.**

Vous pouvez conserver vos factures de garderie pour vos enfants de moins de 6 ans, pour votre déclaration d'impôts.

ATELIERS DU MERCREDI MATIN : L'école Saint Etienne est ouverte à 7h30 et propose des ateliers à ceux qui le souhaitent. Le jour de la rentrée un document vous sera donné pour faire vos choix. Les élèves peuvent aussi rester manger et l'école ferme à 13h30.

RETARDS ET ABSENCES : Les élèves doivent justifier tout retard à leur enseignant.

Toute absence doit être signalée SANS DELAI, le standard prend les appels téléphoniques à partir de 7h30. Pour une absence prévue, les parents préviendront l'enseignant de la classe. En cas de maladie générant une éviction scolaire, un certificat médical doit être fourni.

SUIVI DU TRAVAIL : Les élèves apportent régulièrement leurs cahiers à faire signer. Merci d'y penser, c'est l'occasion pour vous de prendre du temps pour regarder le travail de votre enfant avec lui.

ASSURANCE SCOLAIRE : Une assurance individuelle accident est proposée par la MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE. Un bulletin d'adhésion est joint. Le règlement peut se faire par chèque (ordre : Mutuelle saint Christophe) ou être intégré à votre facture.

Les familles n'adhérant pas à la mutuelle St Christophe **doivent fournir IMPERATIVEMENT, le jour de la rentrée, une attestation de leur propre assurance** avec la mention : RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT précisant L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021. A défaut, l'adhésion à la mutuelle St Christophe sera obligatoire et facturée.

VETEMENTS : Pensez à marquer les vêtements et objets personnels de vos enfants.

RESTAURATION : JE ME PERMETS D'INSISTER SUR CE POINT :

Si vos enfants mangent toutes les semaines de manière régulière, il vaut mieux leur prendre un forfait. ATTENTION ; ce forfait doit comprendre des jours FIXES.

Si vos enfants bénéficiant d'un forfait veulent manger un autre jour, **IL FAUT APPROVISIONNER LA CARTE DE CANTINE A L'AVANCE** en donnant un chèque, du liquide au secrétariat ou en payant en ligne.

Si vos enfants sont **EXTERNES, IL FAUT APPROVISIONNER LA CARTE A L'AVANCE POUR TOUT REPAS PRIS EN TARIF EXCEPTIONNEL**. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

LES PAIEMENTS PEUVENT S'EFFECTUER EN LIGNE ! C'est facile et rapide en un clic sur www.esbc.fr en utilisant le paiement sécurisé proposé à l'encart « jepaieenligne »

Merci de préciser le nom, prénom, classe et objet du paiement.

REMBOURSEMENT : Les absences à la cantine sont prises en compte après deux semaines consécutives et avec un certificat médical et donnent droit à un remboursement forfaitaire.

FOURNITURES SCOLAIRES : Les livres sont prêtés aux élèves. N'oubliez pas que vous en avez la responsabilité. Pour cela ils doivent être couverts. Si un livre est rendu en mauvais état, il vous sera facturé à la fin de l'année. Pour certaines classes des fichiers sont achetés par l'intermédiaire de l'école.

PARKING ET DEPOSE DES ENFANTS : Le matin, les enfants de maternelle sont conduits à la garderie ou en classe par leurs parents. Les élèves de primaire peuvent être déposés à l'entrée de l'école et rejoignent les adultes de surveillance dans la cour.

Je reste à votre disposition jusqu'au 17 juillet et ouvrirai l'école le 20 août.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Marielle BELLANGER, chef d'établissement

PLANNING DE L'ANNEE

Le départ a lieu après la classe, et la reprise le matin des jours indiqués.

RENTREE	Mercredi 2 septembre 2020
JOURNEE DES COMMUNAUTES, l'école sera fermée	Vendredi 2 octobre 2020
TOUSSAINT	Du vendredi 16 octobre 2020 au Lundi 2 novembre 2020

NOEL	Du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
HIVER	Du vendredi 19 février 2021 au lundi 8 mars 2021
PAQUES Les vacances durent 2 semaines et sont suivies du pont de l'Ascension. (presque 3 semaines d'arrêt !) Pour éviter ces semaines morcelées non favorables aux apprentissages, nous faisons revenir les élèves les deux premiers jours des vacances pour les libérer sur la semaine de l'Ascension	ATTENTION ! Du mardi 27 avril 2021 au soir au lundi 17 mai 2021 NOUS TRAVAILLERONS LES lundi 26 avril et mardi 27 avril (<u>Journées obligatoires</u> : en remplacement des 10 et 11 mai.)
Fin de l'année scolaire	Vendredi 3 juillet 2021

DATES DES REUNIONS DE PARENTS : à 17h15

Celles-ci sont volontairement communiquées à l'avance pour que vous puissiez vous organiser. La garderie/ étude pourra accueillir les enfants des classes concernées ce soir là, avec une tarification à la journée

Jardin d'enfants

PS et PS/MS (Valérie et Céline)

MS/GS et GS

ULIS

CP

CE1/ CE2

CM1/CM2

Lundi 7 septembre

Mardi 8 septembre

Mardi 6 octobre

Vendredi 4 septembre

Mardi 15 septembre

Mardi 22 septembre